



**26^{ème} CONCOURS
INTERNATIONAL DE CHANT
CLERMONT-FERRAND**

Opéras véristes

Clermont-Ferrand
26 février - 2 mars 2019

Jalousie, quand tu nous tiens...

Au cœur d'une double saison anniversaire célébrant la vie, le Centre lyrique Clermont-Auvergne s'empare d'un sentiment aussi répandu que complexe et dont l'opéra a quasiment fait sa raison d'être : la jalousie !

Quoi de plus insupportable, et de plus banal, que de se croire trompé, remplacé, oublié, nié ? Sentiment inavouable, la jalousie cache des frustrations inavouées et gâche nos vies au point que, sous l'emprise de cette douleur terrible, il peut même nous venir l'envie de tuer... ou de mourir. Lorsqu'elle devient malade, la jalousie est un cauchemar pour celui qui la subit et pour celui qui la vit. Et parce que le jaloux maladif est un scénariste hors pair, l'opéra en a fait son héros de prédilection.

La 26^{ème} édition du **Concours international de chant de Clermont-Ferrand** mettra à l'honneur deux fameux opéras, deux drames véristes de la fin du 19^{ème} siècle traversés par la jalousie : le célèbre diptyque ***Cavalleria rusticana – Paillasse*** de Pietro Mascagni et Ruggero Leoncavallo.

La particularité de ce Concours - **découvreur de jeunes talents** - est d'offrir tous les deux ans, en plus de **prix spéciaux d'une valeur de 8 000€**, **des prix sous forme d'engagement pour des représentations d'opéra**, concerts et récitals. Plus de 350 chanteurs de toute nationalité postulent en moyenne pour ces auditions à visée professionnelle d'un haut niveau d'exigence. Cette 26^{ème} édition, intégralement tournée vers l'opéra, verra les partenariats du Centre lyrique étoffés avec les Opéras, Festivals et Institutions lyriques, tandis que le jury sera présidé par une personnalité marquante du monde lyrique : la soprano **Inva Mula**.

Quelques lauréats des éditions passées : Elsa Dreisig, Mary Elizabeth Williams, Maria Grazia Schiavo, Florian Laconi, Armando Noguera, Cyril Auvity, Anna Kasyan, Julien Dran, Cyrille Dubois,...

Cavalleria rusticana

Mélodrame en un acte

Création : Rome, 1890

Musique

Livret

Pietro Mascagni

Giovanni Targioni-Tozzetti et Guido Menasci

Pagliacci

Paillasse

Drame en deux actes

Création : Milan, 1892

Musique

Livret

Ruggero Leoncavallo

Ruggero Leoncavallo

Versions scéniques

chantés en italien, diapason 440

Rôles auditionnés

Santuzza, soprano ou mezzo-soprano (Cavalleria rusticana)

Nedda, soprano (Pagliacci)

Lola, mezzo-soprano (Cavalleria rusticana)

Turiddu (Cavalleria rusticana) / **Canio** (Pagliacci), ténor

Beppe (Pagliacci), ténor

Alfio (Cavalleria rusticana) / **Tonio** (Pagliacci), baryton

Direction musicale

Gaspard Brécourt

Mise en scène

Éric Pérez

Scénographie et costumes

David Belugou

Lumières

Joël Fabing

Répétitions de création

Avignon / À partir du 10 février 2020

Reims / À partir du 12 mars 2020

Répétitions à Paris / fin mars 2020

Vichy / À partir du 2 avril 2020

Clermont-Ferrand / À partir du 8 avril 2020

Saint-Céré / juillet-août 2020

Massy / À partir du 7 janvier 2021

Représentations

saison 2019-2020

6 et 8 mars 2020

20 et 22 Mars 2020

5 avril 2020

9 Avril 2020

Entre 30 Juillet et 14 Août 2020

15 et 17 janvier 2021

Opéra du Grand Avignon

Opéra de Reims

Opéra de Vichy

Opéra de Clermont-Ferrand

Festival de Saint-Céré

Opéra de Massy

soit de 11 à 14 représentations

Nouvelle production du **Centre lyrique Clermont-Auvergne**

en coproduction avec l'**Opéra du Grand Avignon**, l'**Opéra de Massy**, l'**Opéra de Reims** et le **Festival de Saint-Céré**.

Nombre Au maximum **150 chanteurs** seront sélectionnés sur dossier et admis à concourir en février - mars 2019. La période du Concours allant du lundi 25 février (convocation à 18h) au samedi 2 mars 2019 (finale à 15h), nous demandons aux candidats sélectionnés d'être entièrement disponibles à ces dates.

Date limite Les dossiers devront être envoyés au plus tard le **5 novembre 2018** (minuit, heure GMT). Aucun dossier reçu après la date limite ne sera pris en considération. Le dossier du candidat devra être complet et le programme d'audition conforme au règlement à cette date.

Âge limite Aucune limite d'âge

Recrutement L'inscription se fait **uniquement par voie électronique en utilisant le formulaire en ligne sur <http://concours.centre-lyrique.com/fr>**. Il est fortement recommandé de s'inscrire avant la date limite et non le 5 novembre 2018, le système peut être surchargé et votre inscription peut ne pas être prise en compte.

Pièces à fournir :

- **En pièce-jointe dans le formulaire d'inscription sur le site :**

- Copie du passeport ou d'une pièce d'identité officielle
- 1 photo d'artiste en noir et blanc ou en couleur (300 dpi) libre de droit
- 1 biographie rédigée en français, anglais ou italien (1 page max. - pas de C.V.)
- Programme d'audition conforme au règlement

- **Via <https://wetransfer.com/> à envoyer à concours@centre-lyrique.com**

(Liens Youtube envoyés par email acceptés)

- 1 vidéo comprenant **2 airs d'opéra** (ou 2 vidéos comprenant chacune 1 air d'opéra) au choix du candidat (pas nécessairement airs extraits des œuvres auditionnées), enregistrés en 2018. Il est impératif de préciser dans le nom du fichier de chaque vidéo : votre nom - tessiture - nom du compositeur - titre de l'œuvre. Les mélodies, lieder, etc. ne sont pas acceptés.

La sélection se fait sur dossier complet avec **vidéo** comprenant **2 airs d'opéra enregistrés en 2018**. Les résultats de la sélection seront publiés au plus tard le **7 janvier 2019** sur les pages web et Facebook du Concours international de chant de Clermont-Ferrand et communiqués par email à chaque candidat retenu avec les informations pratiques relatives à leur participation.

Droit L'inscription des chanteurs sélectionnés doit être impérativement validée par le versement d'un droit d'un montant de **60 € entre le 7 et le 31 janvier 2019**, par virement sur le compte bancaire du Centre lyrique Clermont-Auvergne. Au-delà du 31 janvier 2019, le candidat n'ayant pas acquitté son droit sera exclu du concours.

BANQUE : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

ADRESSE : 37 bis place de Jaude – 63000 Clermont-Ferrand

BIC : CCBPFRPPGRE

IBAN : FR76 1680 7003 4040 4199 5798 618

En cas d'annulation venant du candidat retenu, quel que soit le motif, le droit est conservé par le Centre lyrique pour frais administratifs. En cas d'annulation venant du Centre lyrique, quels que soient le motif et la date, le droit est restitué aux candidats.

Le programme d'audition, airs et duos imposés ci-dessous et suivant les rôles, air(s) d'opéra du répertoire italien (**période de création de 1890 à 1910 uniquement, ou de 1850 à 1950 pour le rôle de Beppe**), au choix du candidat, est obligatoirement **chanté par cœur** et **dans la langue originale**. **Les candidats sont tenus d'apporter les partitions piano et chant**. Aucune partition ne sera fournie par le Concours.

A noter :

- Les rôles de **Santuzza et Nedda** seront chantés par une ou deux sopranos, selon le choix du jury. Les sopranos peuvent donc se présenter pour Santuzza ou Nedda ou les deux rôles.
- Les rôles de **Santuzza et Lola** peuvent être présentés par une même mezzo mais elle ne pourra être lauréate du Concours que pour un seul de ces deux rôles.
- Les rôles de **Turiddu et Canio** seront obligatoirement chantés par un seul et même ténor.
- Les rôles d'**Alfio et Tonio** seront obligatoirement chantés par un seul et même baryton.

Les airs et duos imposés :

Santuzza, soprano ou mezzo-soprano

Air Santuzza "Voi lo sapete, o mamma" (Cavalleria rusticana)

Duo Santuzza-Turiddu "Ah ! lo vedi " (Cavalleria rusticana)

1 air d'opéra du répertoire italien (période de création de 1890 à 1910), au choix de la candidate

Nedda, soprano

Air Nedda "Qual fiamma avea nel guardo !" (Pagliacci)

Duo Nedda-Tonio "Sei là ?" (Pagliacci)

1 air d'opéra du répertoire italien (période de création de 1890 à 1910), au choix de la candidate

Santuzza / Nedda, soprano

Air Santuzza "Voi lo sapete, o mamma" (Cavalleria rusticana)

Duo Santuzza-Turiddu "Ah ! lo vedi " (Cavalleria rusticana)

Air Nedda "Qual fiamma avea nel guardo !" (Pagliacci)

Duo Nedda-Tonio "Sei là ?" (Pagliacci)

Lola, mezzo-soprano

Air Lola "Fior di giaggiolo" (Cavalleria rusticana)

2 airs d'opéra du répertoire italien (période de création de 1890 à 1910), au choix de la candidate

Lola / Santuzza, mezzo-soprano

Air Lola "Fior di giaggiolo" (Cavalleria rusticana)

Air Santuzza "Voi lo sapete, o mamma" (Cavalleria rusticana)

Duo Santuzza-Turiddu "Ah ! lo vedi " (Cavalleria rusticana)

1 air d'opéra du répertoire italien (période de création de 1890 à 1910), au choix de la candidate

Turiddu / Canio, ténor

Air Turiddu "Viva il vino" (Cavalleria rusticana)

Air Canio "Recitar ! Mentre preso dal delirio" (Pagliacci)

Duo Santuzza-Turiddu "Ah ! lo vedi " (Cavalleria rusticana)

Beppe, ténor

Air Beppe (Arlecchino) "O Colombina" (Pagliacci)

2 airs d'opéra du répertoire italien (période de création de 1850 à 1950), au choix du candidat

Alfio / Tonio, baryton

Air Alfio "Il cavallo scalpita" (Cavalleria rusticana)

Air Tonio "Si può ?..." (Pagliacci)

Duo Nedda-Tonio "Sei là ?" (Pagliacci)

Convocation

Tous les chanteurs sélectionnés doivent être présents le **lundi 25 février 2019 à 18h à l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand** pour un contrôle de leur inscription suivi du tirage au sort de l'ordre de passage aux épreuves à partir de 19h et d'une réception officielle. La période du Concours allant du lundi 25 février (convocation à 18h) au samedi 2 mars 2019 pour les finalistes, nous demandons aux candidats d'être entièrement disponibles à ces dates. Aucune arrivée tardive et aucun autre engagement artistique durant la période du Concours ne seront tolérés sous peine d'exclusion du candidat.

Lieu

Opéra-Théâtre
Boulevard Desaix, 63000 Clermont-Ferrand

Pianistes

Trois pianistes accompagnateurs sont mis à disposition des chanteurs pour les répétitions et les épreuves. Aucun accompagnateur privé ne sera accepté.

Répétitions

Elles se déroulent à l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand.
26 au 28 février 2019 / 9h30 - 13h30 et 17h - 19h30
1^{er} mars 2019 / 10h - 12h et 14h - 17h

Épreuves

Les épreuves sont publiques. L'ordre de passage tout au long du Concours est celui du tirage au sort du lundi 25 février.

Éliminatoires **26 et 27 février 2019** / 14h - 17h et 20h - 23h

Chaque artiste chante un air choisi par le Centre lyrique dans le programme du candidat et communiqué lors de la validation de son inscription en janvier 2019. Durée totale : 10 minutes maximum

Demi-finales **28 février 2019** / 14h - 17h et 20h - 23h

Chaque artiste chante un air choisi par le jury dans le programme du candidat. Durée totale : 10 minutes maximum

Finale **2 mars 2019** / 15h

Chaque artiste chante un air et/ou un duo choisi par le jury dans le programme du candidat. Durée totale : 10 minutes maximum

Tous les finalistes sont logés par le Centre lyrique les 1^{er} et 2 mars 2019 à l'Hôtel Mercure, partenaire du Concours international.

Les engagements feront l'objet de contrats signés entre les artistes retenus et

- le Centre lyrique pour les représentations à Clermont-Ferrand
- les différents partenaires du Centre lyrique pour les œuvres en diffusion

Chaque chanteur certifiera sur l'honneur être libre de tout engagement pendant les périodes de répétitions et de représentations communiquées par le Centre lyrique Clermont-Auvergne. L'absence de participation aux répétitions et représentations, quel qu'en soit le motif, annulerait l'engagement.

Les artistes retenus à l'issue de la Finale sont engagés aux conditions suivantes :

• **OPÉRAS / Engagements pour Cavalleria rusticana et/ou Pagliacci**

Rôles	Par représentation <i>Avignon, Reims, Massy, Clermont-Ferrand et Vichy</i> → 8 à 10 représentations cachets bruts commission agence comprise	Par représentation <i>Festival de Saint-Céré été 2020</i> → 4 à 5 représentations cachets bruts hors commission agence
Santuzza	1200 €	900 €
Nedda	1200 €	900 €
Santuzza / Nedda	2000 €	1500 €
Lola	1000 €	700 €
Turiddu / Canio	2000 €	1500 €
Beppe	1000 €	700 €
Alfio / Tonio	1800 €	1200 €

Défraiements

- création en Avignon et Festival de Saint-Céré : prise en charge pour tous les artistes des voyages, hôtels et repas.
- tournée à Massy, Reims, Clermont-Ferrand et Vichy : prise en charge des voyages pour tous les artistes et des hôtels et repas uniquement pour Lola et Beppe.

• PRIX SPECIAUX

→ PRIX des PARTENAIRES « 20^{ème} anniversaire de la saison lyrique »

Financés par les entreprises mécènes du Centre lyrique et d'une valeur de **2 000 € chacun**, ces 2 Prix récompenseront une finaliste et un finaliste, choisis par la Présidente et le Directeur du Centre lyrique et seront remis par les partenaires du Centre lyrique Clermont-Auvergne.

→ PRIX du PUBLIC « Bernard Plantey »

En l'honneur du fondateur du Centre lyrique et d'une valeur de **1 000 €**, il récompensera un(e) finaliste désigné(e) par le vote du public présent le 2 mars 2019 et sera remis par la Présidente du Centre lyrique Clermont-Auvergne.

→ PRIX du JEUNE PUBLIC « Ville de Clermont-Ferrand »

D'une valeur de **1 000 €**, il récompensera un(e) finaliste désigné(e) par le vote du Jury Jeune public et sera remis par Isabelle Lavest, adjointe à la politique culturelle de la **ville de Clermont-Ferrand** et Vice-Présidente Culture de Clermont Auvergne Métropole.

→ PRIX du Centre Français de Promotion Lyrique

D'une valeur de **1 000 €**, il récompensera un(e) jeune artiste français(e) et sera remis par Raymond Duffaut, Président du Centre Français de Promotion Lyrique.



→ PRIX ADAMI de la meilleure interprétation de répertoire italien

D'une valeur de **2 000 €**, il récompensera deux artistes (**Prix Voix de femme de 1 000 €** et **Prix Voix d'homme de 1 000 €**) remarquables dans l'interprétation d'opéra italien, et sera remis par un(e) représentant(e) de l'**Adami**. *"L'Adami gère et fait progresser les droits des artistes-interprètes en France et dans le monde. Elle les soutient également financièrement pour leurs projets de création et de diffusion."*



Diffusion des spectacles et concerts

Le Centre lyrique Clermont-Auvergne et ses partenaires s'engagent à promouvoir la diffusion des œuvres auditionnées à Clermont-Ferrand. Chaque artiste sera tenu régulièrement informé des nouveaux spectacles programmés. Ceux-ci le seront en tenant compte des disponibilités des artistes.

Le Centre lyrique Clermont-Auvergne ou tout représentant nommé par lui a le droit de photographier et de filmer les candidats pour la durée du concours.

En cas de litige, seule la version française du présent règlement sera juridiquement valable.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Après *Don Pasquale* et *L'Enlèvement au sérail*, trois Opéras français et un Festival lyrique réputé se retrouvent aux côtés du Centre Lyrique Clermont-Auvergne pour produire et diffuser *Cavalleria rusticana* et *Paillasse* :



Le bâtiment historique étant en cours de rénovation, la production sera présentée dans le très beau Théâtre Ephémère qui permet à la programmation lyrique avignonnaise d'exister pendant les travaux. C'est ici qu'auront lieu les premières répétitions et les deux premières représentations en février 2020 et que les costumes seront fabriqués. Fort d'une programmation éclectique de haut niveau, l'Opéra Grand Avignon est une des scènes les plus importantes du sud de la France.

www.operagrandavignon.fr



Très présent dans différentes coproductions lyriques, l'Opéra de Massy propose sa riche programmation au sud de la région parisienne mêlant titres du répertoire et réelles découvertes. Musique, danse, théâtre, c'est un foisonnement qui ravit le public dont le renouvellement est assuré. Des stars côtoient des jeunes talents avec toujours en ligne de mire l'excellence.

www.opera-massy.com



Il aura à sa charge la fabrication des décors et présentera la production en mars 2020. C'est à l'est de la France une scène réputée pour son ouverture du baroque au contemporain et son dynamisme car non seulement la scène rémoise propose une saison mêlant têtes d'affiches et titres rares mais elle diffuse largement dans sa région, offrant généreusement un art lyrique qui n'aura jamais été aussi proche des habitants.

www.operadereims.com



Depuis plusieurs dizaines d'années, l'incontournable festival d'été produit des ouvrages lyriques où le théâtre a toute sa place. Profitant d'une scène flambant neuve et du magique Château de Castelnau-Bretenoux, il a su fidéliser un large public et s'est rapproché du Festival de Figeac dédié lui au seul théâtre. En lien avec Opéra Éclaté, ce Festival voit défiler les meilleurs talents.

www.festival-saint-cere.com

Désigné par le Conseil d'administration du Centre lyrique Clermont-Auvergne, le jury est composé de personnalités internationales du monde de l'opéra, du théâtre et de la musique. A l'issue du concours, la délibération du jury se déroule à huis clos et ses décisions sont souveraines. Un membre du jury qui serait professeur d'un concurrent, ne pourra participer ni aux délibérations ni aux votes concernant cet artiste. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix.

Présidente du jury

Inva Mula, soprano

Xavier Adenot

Directeur de production de l'Opéra de Massy

Raymond Duffaut

Président du Centre Français de Promotion Lyrique

Gilbert Henry

Directeur adjoint de l'Opéra de Reims

Pierre Guiral

Directeur de l'Opéra Grand Avignon

Martin Kubich

Directeur de la culture et de l'Opéra de Vichy

Richard Martet

Rédacteur en chef d'Opéra Magazine

Éric Pérez

Metteur en scène

Françoise Pétro

Artiste lyrique

Pierre Thirion-Vallet

Metteur en scène et Directeur du Centre lyrique Clermont-Auvergne

Pour toute demande relative au Concours international de chant de Clermont-Ferrand, vous pouvez contacter :

David M. Dufort

Coordinateur Concours international de chant de Clermont-Ferrand
Centre lyrique Clermont-Auvergne
Maison de la Culture - 63000 - Clermont-Ferrand
Tel. 04 73 46 06 06 - concours@centre-lyrique.com

Le Centre Lyrique Clermont-Auvergne est subventionné

par la Ville de Clermont-Ferrand

et
le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes
Clermont Auvergne-Métropole
le Ministère de la Culture / DRAC Auvergne Rhône-Alpes
le Commissariat général à l'égalité des territoires
le Conseil départemental du Puy de Dôme

Il reçoit le soutien du **Club Lyrica** :

Grands mécènes

Fondation d'entreprise Michelin
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
Caisse des Dépôts
Laboratoires Théa
Auvergne Habitat
KPMG

Mécènes

Hôtel Mercure
Cellier-Chevanet
Cruzilles
Dumez Auvergne
Banque Nuger
ENEDIS
Double Salto
Groupe Drouin
Privilodges Apparthôtels
Bony Automobiles
Aumoine Immobilier
Librairie Les Volcans
Et de nombreux mécènes privés

Partenaires

Hôtel Kyriad
Maison internationale Universitaire
Centre France La Montagne
France Bleu Pays d'Auvergne
France 3 Auvergne - Rhône-Alpes

